

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 43 (1898)  
**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE

---

*The Autumn Manœuvres of 1896 in Europe*, par le bureau de l'État-Major de l'Armée américaine — Washington, 1897. — Une brochure in-40, de 143 pages, avec 6 cartes.

Le bureau des renseignements de l'état-major américain n'a pas pour but, comme ses collègues d'Europe, de se procurer des plans de mobilisation et des dessins de canons ou de forteresses; il se contente d'une tâche plus modeste et plus directement utile, celle de compiler et de publier, à l'usage des officiers de troupe, les nouvelles militaires de tout genre.

Un de ses premiers travaux importants est le volume que nous avons sous les yeux et qui contient la description des manœuvres d'automne exécutées en 1896 dans les principales armées européennes. Notre rassemblement suisse du III<sup>e</sup> corps d'armée y trouve sa place, en grande partie d'après des extraits de la *Revue militaire*.

Compilation fort bien faite, résumant ce qui a été écrit dans trois langues et dans plus de vingt journaux spéciaux, ce volume représente pour le lecteur militaire une grosse économie de temps et de travail, ce qui n'est pas peu de chose de nos jours.

Ajoutons que l'impression en est très soignée et les cartes bien exécutées, comme tout ce qui sort des bureaux de Washington, et souhaitons que l'année prochaine nous apporte encore un volume semblable. Il pourra être d'autant plus intéressant que le commandant de l'armée, général Miles, a fait, lui aussi, son tour militaire d'Europe en 1897; il assista même à la mobilisation de l'armée turque. L.

---

*Principes de l'attaque d'une place forte*, par Paul DE REHM, major royal et impérial au bataillon d'artillerie de forteresse de position n<sup>o</sup> 1. — Vienne, Braumüller, éditeur, 1898.

La brochure du major de Rehm offre déjà de l'intérêt par le fait que l'auteur, promoteur zélé d'une réforme dont la nécessité est généralement méconnue, demande la transformation et le développement de l'arme appelée à jouer le rôle prépondérant dans la guerre de siège, l'artillerie de forteresse, arme qui, en Autriche, n'a pas encore trouvé sa place légitime dans l'opinion militaire.

Le major de Rehm, quittant le point de vue étroit d'une école de forti-

fication schématique à règles absolues, donne sur la fortification moderne et sur la conduite du combat dans la guerre de siège des aperçus qui n'ont jusqu'ici été exposés d'une manière aussi précise que par le célèbre lieutenant-général bavarois de Sauer.

Dans l'introduction, l'auteur indique d'abord brièvement la méthode de combat recommandée pour l'attaque des places fortes et passe immédiatement après à la profonde révolution opérée dans la fortification récente par le projectile destructeur principal du temps présent, *l'obus torpille* pour les fortifications un adversaire dont la puissance n'a pas encore été appréciée à sa véritable valeur. Il arrive à cette conclusion : Tant que la fortification ne se résoudra pas à adopter la forme linéaire pure au lieu du dispositif relativement profond usité aujourd'hui dans les forts de ceinture (forts cuirassés), sa résistance passive ne saurait augmenter, tandis que l'efficacité de l'artillerie moderne d'attaque peut recevoir un accroissement notable.

Après une courte description de la méthode d'attaque adoptée contre les ceintures de fortifications modernes, et après une esquisse des principes actuellement admis pour la conduite de la défense, où l'auteur fait avec droit ressortir la haute importance de canons à trajectoire rasante et à grande portée placés dans la ligne de ceinture pour écarter de celle-ci le combat à grande distance, le major de Rehm discute d'une façon saisissante l'objet essentiel de son travail : les principes de l'exécution de l'attaque.

L'auteur sépare de la guerre de forteresse l'investissement, comme étant un acte préliminaire de l'attaque, indispensable seulement quand il a une valeur décisive. Au lieu de l'investissement, il recommande l'attaque enveloppante de la place par des groupes de siège organisés dès l'abord avec de l'artillerie de campagne et des pièces lourdes mobiles, dont le rôle est de favoriser l'approche en agissant dans les directions radiales du théâtre de la lutte et de détruire les forces actives que le défenseur oppose à l'assaillant.

Quant au choix du front d'attaque, l'auteur arrive à la conclusion qu'il faut adopter celui qui offre les lignes les plus avantageuses pour le ravitaillement, car à l'avenir ce service imposera des exigences énormes pour l'apport du matériel, des munitions et des vivres.

A propos de l'attaque, le major de Rehm en discute les trois périodes le combat éloigné, le combat décisif et le combat rapproché.

La période du combat éloigné a pour objet essentiel d'écraser les ouvrages de ceinture, résultat qui peut toujours être obtenu par le feu de mortiers lourds (obus torpilles) aux distances de combat d'environ 4000 mètres.

Sous la protection de ce feu, l'assaillant établit ses pièces de combat principal à des distances de 3000 à 2000 m. pour pouvoir opérer la lutte

décisive contre les batteries que le défenseur aura établies dans les intervalles des ouvrages de ceinture.

Pendant le combat décisif d'artillerie, qui ne peut être de bien longue durée, les troupes mobiles d'attaque gagneront du terrain en avant et de cette manière prépareront l'attaque d'infanterie, qui partira de la distance d'environ 500 à 800 m.

Cette attaque d'infanterie — l'assaut de la position de défense — doit être dirigée uniquement contre les intervalles, qui constituent la partie la plus faible de la position, dont les dispositifs de combat ont été déjà en majeure partie écrasés par le feu. Un pareil assaut doit encore être puissamment soutenu par le feu de l'assaillant et s'exécuter sur un large front.

A la fin de sa brochure, l'auteur indique les points de vue généraux admis pour l'organisation d'un parc de siège en ce qui concerne le genre et le nombre des pièces lourdes.

On peut prévoir que dans les guerres futures les nouvelles fortifications offriront une résistance très tenace. Pour surmonter celle-ci, il sera nécessaire de donner à l'attaque une bonne base, bien choisie. Quant à la question de savoir si, pour obtenir le résultat cherché, une attaque enveloppante peut remplacer l'investissement recommandé jusqu'à présent, une pratique sanglante est seule en état d'y répondre.

Dans son exposé remarquable des principes de l'attaque d'une place forte, le major de Rehm présente une image vivement dessinée des combats de l'avenir devant une forteresse. Après l'avoir lu, on ne peut se soustraire à l'idée que les principes actuellement admis pour la fortification moderne ne soient fortement ébranlés.

En somme, cette brochure, si digne d'être méditée, montre dans son développement objectif et sa conception si claire que le major d'artillerie de Rehm peut être considéré comme un penseur à qui une étude sérieuse et une connaissance exacte des points faibles de la fortification actuelle et de la conduite du combat devant une place forte ont mis la plume à la main.

---

*Van Bever. — Quelques considérations sur les forteresses à grand développement. — Anvers, 1897. — Brochure in-8°, avec 3 planches.*

Le colonel van Bever a consigné dans cette brochure de 20 pages, quelques propositions très sommaires relatives aux forteresses en site aquatique.

Il commence par donner un type de redoute pour les ouvrages formant la ceinture des défenses avancées d'une place forte. Cette redoute est armée de bouches à feu sous coupole pour la défense éloignée et de pièces casematées pour le flanquement des intervalles. Les casemates

sont recouvertes d'une plate-forme bétonnée sur laquelle s'installe l'artillerie de campagne et l'infanterie pour coopérer à la défense rapprochée. Ce type a le défaut de faire jouer simultanément le rôle d'ouvrage de combat et de réduit à un seul et même ouvrage armé pour la défense rapprochée et le tir à longue portée, défaut qu'on cherche à éviter aujourd'hui.

Puis, l'auteur recommande les inondations défensives partielles pour lesquelles l'eau serait fournie par des machines élévatoires qu'on ne mettrait en action qu'à un moment déterminé.

Enfin, il traite de la défense fluviale : construction de batteries échelonnées sur la rive du fleuve, établissement de prises d'eau dans le fleuve, construction de digues, enfin, établissement de défenses accessoires et de communications.

Toutes les communications : voies ferrées, routes, lignes télégraphiques constituent un système rayonnant dont l'Hôtel du gouverneur, situé au cœur de la ville, est le centre. Suit la description de ce que doit contenir cet hôtel, puis une digression sur la carte militaire de la position. L'auteur propose de « diviser cette carte en quatre sections, dont le centre ou » origine serait un point remarquable, les divisions seraient déterminées » par les lignes d'orientation partant de ce centre vers le N., E., S. et O. » *Chacun de ces secteurs formerait un commandement.* »

Après cette citation, nous nous permettons de clore notre compte rendu par un gros point d'interrogation. PR.

*Felddienst-Ordnung der französischen Artillerie.* Projet du ministre de la guerre du 24 décembre 1896. Traduit en allemand par W. Stavenhagen, Berlin 1898. H. Peters, éditeur.

Pas n'est besoin de parler à nos lecteurs du contenu de cette brochure. Ils la connaissent. C'est mot pour mot l'Instruction pour le service en campagne de l'artillerie française. M. W. Stavenhagen l'a traduite avec soin en allemand comme il l'a fait déjà de celle pour l'infanterie française. C'est donc aux officiers de langue allemande que sa publication s'adresse. Elle est de nature à leur rendre d'utiles services.

*Bericht über den militärischen Vorunterricht im Kanton Zurich in 1897.*  
1 broch. de 48 pages. — Zurich 1898.

Ce rapport, adressé au Département militaire fédéral et à la Direction militaire du Canton de Zurich, émane du Comité central zurichois auquel incombe la haute surveillance de l'instruction militaire préparatoire.

Cette instruction, dont le principe est posé dans notre législation fédérale, n'est guère appliquée que dans quelques Cantons et sous forme toute

volontaire. Le Canton de Zurich est un de ceux où son développement a atteint jusqu'ici le plus haut degré, et l'année 1897, notamment, a marqué dans ce développement un progrès réjouissant. La cause en est attribuée surtout au fait que dans les écoles de recrues de la VI<sup>e</sup> division, le colonel J. Isler a autorisé la formation de compagnies composées uniquement de soldats ayant suivi l'instruction préparatoire. Ce système a eu de bons résultats, en ce sens surtout qu'il a permis de constater une plus rapide instruction individuelle des recrues des compagnies spéciales.

Les exercices volontaires ont lieu en général le dimanche matin à partir du mois d'août. Ils remplissent une cinquantaine d'heures de travail, le programme comportant la gymnastique avec et sans fusils, pas d'école, pas de gymnastique, courses d'obstacles, la préparation au tir et des tirs de campagne, avec estimation des distances. En outre, quelques heures de théories militaires.

Ces exercices sont précédés de cours d'instructeurs auxquels sont appelés les officiers et sous-officiers qui se chargent de l'instruction dans les divers arrondissements. En 1897, ce personnel d'instruction a compris 89 instructeurs qui ont eu à dresser 988 jeunes gens.

On ne peut qu'applaudir au zèle militaire qui se manifeste dans le Canton de Zurich et émettre le vœu que l'exemple ainsi donné ait des imitateurs dans toute la Suisse.

---

*17<sup>me</sup> Rapport annuel de la Société fédérale de sous-officiers, section de Neuchâtel.*

Ce rapport nous renseigne sur la marche de la section neuchâteloise des sous-officiers en 1897. Pendant cet exercice, la section a compris 253 membres.

Six assemblées générales, quatre conférences, un cours d'escrime, les exercices habituels de tir militaire et un tir supplémentaire, enfin une participation relativement nombreuse à la fête fédérale de Zurich, telle a été en résumé, l'activité de la section. Le rapport regrette toutefois que la participation aux conférences ainsi qu'au cours d'escrime ne soit pas plus suivie. Malgré cela, l'année 1897 est parmi les bonnes de la section. Celle-ci prendra part aux fêtes du Tir fédéral neuchâtelois au mois de juillet prochain.